



Vol. 12, no 2, mai 2001

Actualités

Sommet des peuples

JOURNAL DE LA FIIQ

Peu de répit pour
les infirmières



solide et solidaire

6^e congrès de la FIIQ

Dossier
2^e Sommet des
peuples : un suivi

Crédits de rente :
gains majeurs

12 mai
Journée de
l'infirmière

Évaluation
des emplois :
la cadence s'accélère



Marche
des peuples
des Amériques

Sommaire

En contact

Peu de répit pour les infirmières 3

Actualités

Vol. 12, no 2, mai 2001

FIIQ Actualités, journal de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), est publié trois fois par année et distribué en 45 000 copies.

■ **Conception et écriture :**
Comité Journal :
Michelle Choquette
Marielle Ruel

Conseillères au service
Communication-Information :
Danielle Couture
Micheline Poulin

Responsable politique :
Régine Laurent, secrétaire

■ **Collaboration :**
Conseillères :
Martine Eloy
Sophie Fontaine
Line Lanseigne

■ **Secrétariat :**
Céline Bourassa

■ **Conception graphique :**
Josée Roy, graphiste

■ **Photographie :**
Jacques Lavallée
Josée Roy

■ **Impression :**
Caractéra

ISSN 1203-9829

Entrevue 4
Bientôt, le 6^e congrès



Un congrès en deux temps 6

Régine ... une femme de cœur et d'honneur! 6

Dossier spécial 7
2^e Sommet des peuples : un suivi



Crédits de rente : gains majeurs 11

L'externat en soins infirmiers... une expérience positive! 12



12 mai : Journée internationale de l'infirmière 13

Évaluation des emplois : la cadence s'accélère 14

Des nouvelles des infirmières des autres provinces 15

Une démarche exploratoire d'affiliation : pourquoi? 15



En page couverture
Photo : Josée Roy,
Marche des peuples des
Amériques

Le printemps est de retour et, avec l'éveil de la nature, l'énergie nous revient. Ne rêvons-nous pas toutes de plages, de parasols, de breuvages rafraîchissants et d'un peu de repos. Mais avant de profiter de la saison estivale, il y a encore du pain sur la planche, l'équipe du journal présente le *FIIQ Actualités* du printemps.

Dans ce numéro, vous pourrez lire des articles traitant entre autres d'externat en soins infirmiers, des négociations de nos consœurs des autres provinces, des sujets à l'ordre du jour du prochain congrès, de la bonification de certains crédits de rente, de l'évaluation des emplois. Des sujets qui ne manqueront pas de susciter votre intérêt ! Aussi, un dossier spécial sur le 2^e Sommet des peuples des Amériques, est présenté en pages centrales.

L'équipe du journal vous souhaite une lecture enrichissante et espère que le soleil sera au rendez-vous pour la période estivale.

Marielle Ruel, infirmière



Peu de répit pour les infirmières

Cet été, dans le réseau de la santé, nous entendrons certainement encore parler de fermeture de lits, de pénurie d'infirmières et de listes d'attente.

Faut-il s'en étonner?

Depuis quelques années, le gouvernement du Canada a réduit du tiers les transferts aux provinces pour le financement de la santé et le gouvernement du Québec a imposé à la population une thérapie économique sévère pour lutter contre le déficit.

Dans le secteur de la santé, cela s'est traduit par des compressions budgétaires sans précédent, des fermetures d'hôpitaux, des départs massifs à la retraite sans planification de la main d'œuvre, des coupures dans les programmes d'éducation et la multiplication des emplois à statut précaire. Bref, un réseau qui arrive de plus en plus difficilement à répondre aux besoins et aux attentes de la population, un réseau où il y a insuffisance de ressources et, nous le savons toutes, un réseau qui manque d'infirmières.



Des conditions d'exercice difficiles

Dans la plupart des établissements de santé, la situation est difficile pour l'exercice de la profession infirmière : une pénurie, un manque d'effectifs dans les autres catégories d'emploi, des surcroits de travail, des équipes de travail instables, de nombreux déplacements, des heures supplémentaires fréquentes et parfois obligatoires, des vacances reportées, etc. Ces conditions ont inévitablement des conséquences sur la santé physique et psychologique des infirmières, ce qui augmente le taux d'absentéisme au travail.

Afin d'attirer et de retenir les infirmières dans les établissements de santé, des administrations locales et parfois régionales, tentent de négocier des conditions de travail et des conditions salariales qui nous furent refusées lors de la dernière négociation. Cela laisse cours au libre arbitre et crée des iniquités dans les conditions de travail des infirmières. Une surenchère qui déplace le problème de pénurie sans le résoudre.

À toutes les tribunes, la FIIQ et plusieurs de ses syndicats affiliés exigent qu'à court terme, les employeurs et le gouvernement mettent au premier rang de leurs priorités la rétention des infirmières actuellement au travail, pour éviter que la situation ne s'aggrave. Pour cela il faut ajouter immédiatement du personnel d'autres catégories d'emploi afin de permettre aux infirmières d'effectuer les tâches pour lesquelles elles sont formées. Il faut également offrir le plus grand nombre possible de

postes à plein temps aux infirmières qui le désirent et leur offrir des équipes stables de travail. Parfois, il faut même envisager la fermeture supplémentaire de lits pour éviter une charge excessive de travail aux infirmières déjà épuisées.

La Fédération continuera d'exiger du gouvernement l'investissement des sommes nécessaires pour mettre en place les mesures acceptées par la Comité de planification de la main-d'œuvre et ainsi s'assurer de l'application de solutions durables au problème de pénurie d'infirmières

Une situation pas seulement au Québec

La pénurie d'infirmières n'est pas que québécoise, pas plus que ne l'est le mouvement qui remet en question notre système public de santé. Une loi interdit maintenant aux établissements publics du Québec de faire des déficits et les gouvernements du Canada et de plusieurs provinces questionnent leur capacité financière à investir dans les services publics, malgré des surplus budgétaires inégaux depuis quelques décennies. Au Québec, en Ontario et en Alberta plusieurs jalons sont déjà posés pour ouvrir davantage la porte au secteur privé.

Comme nous l'avons constaté lors de notre participation au Sommet des peuples des Amériques en avril dernier, il s'agit bel et bien de politiques néolibérales qui visent à maintenir notre pays dans une position compétitive pour permettre le libre-échange des marchandises. Quoique nos gouvernements tentent de nous convaincre

que le système de santé et de services sociaux n'est pas l'objet de négociation dans le cadre de la Zone de libre échange des Amériques (ZLEA), nous savons que les textes de négociation parlent maintenant de privatisation des services.

Libéralisation et privatisation : un projet de société à rejeter

Nous devons refuser un projet de société qui place les intérêts financiers et économiques avant les droits humains. Nous devons exiger que la santé ne soit pas considérée comme une marchandise. Nous devons exiger que l'État continue d'assumer son rôle de redistribution de la richesse, de justice sociale et de respect des droits fondamentaux, dont le droit à la santé.

Pour assurer à la population du Québec des soins de qualité, dispensés par des infirmières qualifiées et en nombre suffisant, il faut défendre notre système de santé public. De plus, la Fédération exigera du gouvernement des engagements financiers à la hauteur des besoins du milieu pour enrayer la pénurie d'infirmières.

Malgré la situation difficile, nous souhaitons aux infirmières qui seront en vacances, un repos bien mérité et nous souhaitons à toutes et à tous de passer un bel été.

Jennie Skene
présidente

Bientôt, le 6^e congrès

À la veille du 6^e congrès de la Fédération, le *FIIQ Actualités* a privilégié une entrevue avec la responsable politique des instances, Régine Laurent. Ce 6^e congrès en est un des plus décisifs pour la Fédération puisque des sujets cruciaux sont à l'ordre du jour. Mme Laurent a donc fait un survol rapide des points en débat et elle en a profité pour nous rappeler l'importance de la solidarité et des échanges avec d'autres groupes dans un contexte de mondialisation. Voici donc les propos recueillis auprès de Mme Laurent.

Marielle Ruel, infirmière



Lors de chaque congrès, les discussions gravitent autour d'une idée maîtresse; pourrais-tu expliquer celle du prochain congrès ?

La thématique du 6^e congrès s'inscrit dans la continuité de celle mise en débat au congrès de 1998. On se rappelle que la thématique touchait alors les impacts de la mondialisation sur notre quotidien en tant que travailleuses, infirmières et femmes. Cette fois-ci, nous aborderons le travail et le syndicalisme infirmier dans un contexte de mondialisation néolibérale. Que l'on pense à la dérégulation, au manque de per-

sonnel ou encore à sa substitution, tout cela entraîne des changements importants en ce qui concerne le travail des infirmières. Ces changements ne sont pas le fruit du hasard, au contraire, ils sont le résultat de décisions économiques néolibérales. Il nous faut ensemble identifier les outils et les alliances nécessaires pour mieux défendre nos conditions de travail et améliorer notre pratique.

Quel est le slogan retenu cette année ?

Le slogan « *solide et solidaire* » reflète bien ce que nous sommes, en tant qu'infirmière, en tant qu'organi-

sation syndicale. Il souligne la force que nous avons en tant que collectivité infirmière. Nous sommes solides et solidaires. Comme organisation et comme infirmières, nous l'avons démontré avec tous les chambardements que nous avons supportés dans le réseau ou lors de l'action faite pour soutenir nos revendications, au moment de la négociation ou encore lors des luttes qu'on croit légitimes. Précisons que les sujets à l'ordre du jour, sont assez nombreux. Outre la thématique, nous continuerons notre cheminement en ce qui concerne la démarche exploratoire sur une éventuelle affiliation, nous discuterons de la pertinence de la mise en place d'un fonds de grève et nous débattrons des modifications aux statuts et règlements de la FIIQ. C'est également au congrès que les membres aux différents comités seront élus.

Dans nos rangs se fait un important débat sur l'avenir de la Fédération, à savoir une éventuelle affiliation à une centrale syndicale, qu'en est-il ?

Dans ce dossier, une étape de plus sera franchie au congrès, puisque les déléguées auront un rapport présentant l'information sur chacune des organisations visées par la démarche, soit : la CSN, la FTQ et la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers. Puis, en septembre, les déléguées auront en main une analyse complète permettant de recommander aux membres la meilleure voie à suivre pour l'avenir de la Fédération et des infirmières. Réfléchir sur une éventuelle affiliation, c'est se donner un atout de plus dans son jeu. Peu importe l'issue de ce débat, les infirmières ne pourront qu'en sortir gagnantes, car la FIIQ est et demeurera toujours une organisation forte de ses membres, de ses luttes passées et de celles futures.



Régine Laurent

- secrétaire de la Fédération depuis 1991
- responsable politique des instances, du dossier Solidarité et du comité Journal
- diplômée du Cegep du Vieux-Montréal en 1979
- infirmière à l'hôpital Santa Cabrini
- militante depuis 1984, elle s'est impliquée au sein de l'équipe locale de son centre et dans la ronde de négociation de 1989 comme membre de l'équipe Info-Appui.



Quelle est la pertinence pour les infirmières de doter la Fédération d'un fonds de grève comme outil collectif?

Il faut se rappeler que même avant la grève, l'idée d'un fonds de grève s'est discutée dans nos instances. Sur les lignes de piquetage, les infirmières nous ont souvent parlé de la nécessité d'avoir un fonds de grève et certains syndicats, à même leurs fonds, ont versé à leurs membres une prestation de grève. C'est donc un débat des plus pertinents. On se rappellera qu'après la grève, on a assumé collectivement le remboursement des pénalités et des pertes salariales aux infirmières qui avaient subi des pertes financières à la suite de la grève.

Les difficultés rencontrées, la somme d'énergie déployée pour l'opération remboursement, sont quelques-unes des raisons qui militent en faveur de la création d'un fonds de grève. Se donner un outil



qui nous permettra dans le futur de livrer bataille en étant mieux armées est essentiel. Mais, comme je l'ai dit plus tôt, ça fera partie de nos débats en congrès et les déléguées décideront ensemble de créer ou non un fonds de grève.

Dans le cadre de la mondialisation, le dossier Solidarité va-t-il prendre une autre dimension ?

Au dernier congrès, lors des discussions et des échanges sur les impacts de la mondialisation sur notre quotidien, nous avons décidé d'élargir nos solidarités à d'autres groupes, de nous inscrire dans un mouvement social large pour, entre autres, défendre le droit à des services publics, accessibles et de qualité, et les droits des femmes qui subissent, malheureusement de façon plus marquée, des reculs. La Fédération est donc devenue depuis membre du Réseau québécois sur l'intégration continentale, c'est-à-dire le RQIC. Dans la foulée du Sommet des peuples, il y



a aussi eu la mise sur pied de la Table de convergence Q • 2001, regroupant jusqu'à 41 groupes ou organismes.

Après dix ans, lorsque nous faisons le bilan de notre politique de solidarité, nous constatons que ce n'est plus un dossier à part, celui-ci fait partie intégrante de l'ensemble des actions de la Fédération. À mon avis, le dossier Solidarité est très bien enraciné auprès de la délégation qui peut, à son tour, faire de la sensibilisation auprès des membres, leur expliquer le pourquoi et l'importance de notre implication et de notre ouverture sur le monde.

Tu ne sollicites pas un nouveau mandat, qu'est-ce qui a motivé ta décision ?

Depuis les dix dernières années, je me suis beaucoup impliquée dans mon travail et dans la cause des infirmières. J'ai donc eu peu de temps pour faire autre chose. Aujourd'hui, je sens le besoin de retourner aux études et surtout de



retourner pratiquer comme infirmière. J'ai donc décidé de terminer mon mandat et de ne pas en solliciter un nouveau. Je souhaite que d'autres militantes s'impliquent au Comité exécutif; même si cela est exigeant, c'est aussi très enrichissant. Siéger à l'Exécutif et travailler à la Fédération, tout en étant une énorme responsabilité, devient en quelque sorte une école où on apprend le sens du partage, de la solidarité et de l'écoute. Cela m'a également permis de découvrir des femmes et des hommes d'une très grande valeur.

Je quitte bien sûr avec un petit pincement au cœur, mais avec le sentiment du devoir accompli.

Un congrès en deux temps



C'est sous ce thème que se tiendra le 6^e congrès de la Fédération les 12, 13, 14 juin et 26, 27, 28 septembre prochains. Une première à la FIIQ, un congrès en deux temps : cela s'explique par la difficulté pour les déléguées d'obtenir des libérations pour plusieurs journées consécutives afin d'assister au congrès. Alors, lors d'un congrès spécial en mars dernier, les déléguées ont décidé de tenir le congrès en deux temps, une première partie en juin et une autre à la fin de septembre.

Comme le mentionnait la responsable politique, Régine Laurent dans son entrevue, il est prévu à l'ordre du jour : l'adoption des bilans et des rapports d'activités de chacun des secteurs, des services et des comités. Le Congrès se prononcera également sur des propositions d'amendements aux statuts et règlements de la FIIQ, aux règlements du Fonds de défense syndicale, sur la création d'un fonds de grève et sur les états financiers.

Les quelque 900 déléguées auront aussi à élire les membres du Comité exécutif et celles des différents comités statutaires et permanents. Mais elles auront, surtout, à prendre connaissance d'un rapport d'étape concernant la démarche exploratoire d'affiliation. Des informations seront données sur le résultat des échanges avec la CSN, la FTQ, et la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers et c'est en septembre que les déléguées débattront de cette question.

C'est également en juin, que les déléguées seront saisies, pour une première fois, de la thématique : *le travail et le syndicalisme infirmier dans le contexte de la mondialisation*. Par ces échanges et ces informations, les déléguées seront mieux outillées pour éventuellement consulter les infirmières afin d'influencer les décisions prises en septembre. Par ailleurs, c'est en septembre que le Congrès se prononcera sur une politique pour contrer la violence. Cela permettra de mieux concrétiser l'application de l'article 3 de la convention collective.

Un Congrès important pour l'avenir de la Fédération. Les déléguées auront à réfléchir et à définir les orientations et les actions de la Fédération non seulement pour aujourd'hui, mais également pour demain, afin de continuer d'être *solide et solidaire*.

Danielle Couture
conseillère, service Communication-Information

Régine ... une femme de cœur et d'honneur!

À la suite de la décision de Régine Laurent de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du Comité exécutif de la FIIQ et comme elle est la responsable politique du journal, le Comité ne peut passer sous silence le formidable travail accompli par Régine.

Depuis 1991, elle est secrétaire au sein du Comité exécutif de la Fédération et elle est responsable politique des instances, du comité Journal et du dossier Solidarité. Elle a également piloté d'importants dossiers, dont celui de la représentativité aux instances. On parle ici de l'introduction d'un vote pondéré qui tient compte du nombre de membres représentées par chaque déléguée. Gardienne des statuts et règlements de la Fédération, c'est avec fermeté et vigilance qu'elle s'emploie à les faire respecter. Habitée d'un sens aigu de la démocratie et de la justice, elle se préoccupe des droits de chacun-e et, plus particulièrement, de ceux des plus démunis-e-s. Depuis 1991, elle est très impliquée au CISO; elle y a assumé, en alternance, la présidence et la vice-présidence.



Plus récemment, Régine s'est investie corps et âme dans l'organisation du 2^e Sommet des peuples des Amériques. Coordinatrice de la Table de convergence Q • 2001, coalition de 42 groupes des plus variés, elle a porté la voix de la FIIQ avec tous celles et ceux qui ont exprimé leur désaccord au projet de la ZLEA et d'une mondialisation sauvage. Elle a dignement représenté les infirmières au côté des personnes qui recherchent une alternative et qui veulent établir une mondialisation des solidarités.

Lorsque Régine croit à une cause, rien ne l'arrête et elle croit d'abord et avant tout à la cause des infirmières réunies dans une même fédération. Véritable bourreau de travail, elle ne compte pas ses heures : la seule chose qui compte c'est l'intérêt de la FIIQ et des membres qui la composent. On pourrait même dire sans trop se tromper que, avec son sens de l'humour et son franc-parler, Régine sait se faire respecter et surtout se faire aimer.

Toujours assidue aux rencontres du comité Journal, elle nous apporte sa jovialité, son sens critique et son expertise. C'est avec humour et doigté qu'elle sait corriger une phrase mal formulée ou un auxiliaire mal accordé. Les membres du Comité ont beaucoup appris et gagné à travailler avec Régine.

Merci Régine pour ces dix années consacrées à la Fédération. Merci pour ton aide, ton support, ta bonne humeur et ta générosité. Merci est un bien petit mot, mais il demeure tout de même le plus approprié parce que nous, Marielle, Michèle, Micheline, Danielle, Céline, Jean-François et Chantal, te le disons avec tout notre cœur. Nous respectons ta décision de partir après 10 ans d'implication totale, mais tu nous manqueras. Bonne chance à une femme de cœur et d'honneur.

L'équipe qui a travaillé,
de près ou de loin, au FIIQ Actualités

un suivi

Déclaration du Deuxième Sommet des peuples

Non à la ZLEA !**D'autres Amériques sont possibles !**

Nous, déléguées et délégués du Deuxième Sommet des peuples des Amériques, déclarons notre opposition au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) concocté conjointement et secrètement par les 34 chefs d'État et de gouvernement et le Forum des gens d'affaires des Amériques.

Qui sommes-nous ? Nous sommes l'Alliance sociale continentale. Nous venons de tous les coins des Amériques faire entendre la voix des organisations syndicales, populaires et environnementales, des groupes de femmes, des organisations de défense des droits humains, des groupes de solidarité internationale, des associations autochtones, des paysans et paysannes, des étudiants et étudiantes, ainsi que des groupes œcuméniques.

Nous rejetons ce projet de libéralisation des échanges et des investissements, de déréglementation et de privatisation. Nous nous opposons à un projet néolibéral raciste, sexiste, inéquitable et destructeur de l'environnement.

Nous proposons de bâtir de nouvelles voies d'intégration continentale basées sur la démocratie, l'égalité, la solidarité, le respect des droits humains et de l'environnement. [...]

Des Amériques asymétriques

Nous vivons dans des Amériques marquées par des inégalités intolérables et d'injustifiables asymétries politiques et économiques :

- *une population de 800 millions de personnes, dont près de 500 millions vivent en Amérique latine et dans la pauvreté;*
- *une dette inacceptable de 792 milliards de dollars US due au Nord, dont 123 milliards en paiement pour le service de la dette pour la seule année 1999;*
- *une concentration des capitaux, des technologies et des brevets au Nord;*
- *80% du poids économique détenu par les États-Unis et le Canada à eux seuls;*
- *un marché du travail où une forte proportion des emplois sont dans le secteur informel, un secteur sans voix où les droits du travail sont constamment bafoués.*

Les accords de libre-échange aggravent les inégalités entre riches et pauvres, entre hommes et femmes, entre pays du Nord et pays du Sud ; ils détruisent les liens écologiques entre l'espèce humaine et l'environnement. Seulement 20 % de la population mondiale consomme 80 % des ressources naturelles de la planète. Ces accords orientent l'économie vers l'exportation au détriment des besoins des communautés locales. On assiste à la consolidation du pouvoir économique et juridique des entreprises au détriment du pouvoir souverain des peuples. [...]

Les accords de libre-échange entraînent une féminisation croissante de la pauvreté et une exacerbation des inégalités déjà existantes entre les femmes et les hommes. Ils augmentent notamment les inégalités salariales, le travail dans des conditions pénibles et souvent dégradantes, sans droits à la syndicalisation. Ils accroissent aussi le travail non rémunéré et non reconnu que constitue la prise en charge de la famille et de la communauté, la violence familiale ainsi que la traite sexuelle des femmes.

Il n'y a pas d'accord équitable possible dans un tel contexte.

Ce que nous voulons [...]

Nous exigeons le respect absolu des droits humains, qui sont universels, égaux et indivisibles. [...]

Nous voulons une véritable égalité entre les femmes et les hommes, des soins assurés à tous les enfants, le respect de l'environnement et le partage équitable des richesses.

Nous voulons le respect intégral des droits fondamentaux du travail, dont le droit d'association, le droit à la négociation de conventions collectives et le droit de grève. Ces droits doivent s'appliquer également aux travailleurs migrants. [...]

Nous voulons que les États garantissent l'accès universel et gratuit à une éducation publique de qualité, à des services sociaux et à des services de santé, incluant les services destinés aux femmes (maternité, contraception, avortement); qu'ils éliminent la violence envers les femmes et les enfants; qu'ils assurent le respect de l'environnement pour les populations actuelles et les générations futures. [...]

Nous appelons les populations des Amériques à intensifier leur mobilisation pour combattre le projet de ZLEA et développer d'autres modes d'intégration fondés sur la démocratie, la justice sociale et la protection de l'environnement.

D'AUTRES AMÉRIQUES SONT POSSIBLES !



Au sommet

Quelques activités pour le grand public

Dans le cadre du Sommet des peuples, divers groupes membres de la Table de convergence Q • 2001 ont tenu à offrir aux citoyennes et citoyens des activités publiques de discussions et d'échanges sur les impacts de la ZLEA.

ZLEA citoyenne

Sur le site du Vieux-Port de Québec, une journée citoyenne d'information et d'échanges. La *Rue des Amériques* offrait des activités d'éducation sur les enjeux de la ZLEA. La *Rue des Alternatives* quant à elle a permis à divers groupes de présenter des solutions de rechange concrètes à la mondialisation néolibérale. Un spectacle clôturait cette journée citoyenne.

Libre-échange et spéculation financière

Cette activité s'est déroulée à l'Université Laval. Des conférencier-ère-s membres d'ATTAC-France et d'ATTAC-Québec ont fait état de la lutte menée contre la spéculation financière et ont suggéré des moyens permettant de poursuivre cette bataille.

Un tribunal populaire

Organisé par la *Marche mondiale des femmes*, ce tribunal populaire reprenait une tradition autochtone. En effet, un groupe de « sages » a entendu des témoignages illustrant les impacts de la mondialisation sur

les femmes au Nord comme au Sud. Ces « sages » étaient appelées à porter un jugement sur les systèmes qui entretiennent l'inégalité et l'injustice envers les femmes. L'ensemble des femmes présentes ont aussi proposé des façons de faire pour réparer les torts et stopper les élans des tenants de cette mondialisation. Comme le mentionnait le FFO dans son dernier numéro : *En marche « L'importance des sujets traités, les expériences de vie et de militantisme des participantes, l'intensité des témoignages, le climat d'écoute et de confiance créé, la profondeur des réflexions ont fait de cette activité une grande réussite. »*

Le périmètre de la solidarité

Le périmètre de la solidarité se situait dans le quartier Limoilou à Québec. Les activités s'y déroulant prenaient diverses formes : conférences, débats, spectacles. Elles visaient notamment à offrir une tribune pour discuter librement des enjeux et résistances à la mondialisation néolibérale. Ce périmètre voulait aussi ouvrir une zone de mise en commun d'expériences et de compétences liées à l'engagement militant. Ce périmètre de solidarité a été organisé par OQP 2001.



Des forums thématiques

Quelques milliers de militantes venues des trois Amériques ont participé aux différents Forums organisés dans le cadre du 2^e Sommet des peuples. L'environnement, l'agriculture, le travail, la santé, la question des femmes, le rôle de l'État... sont des questions qui ont été entre autres abordées pendant les trois jours précédant le Sommet des Amériques. La FIIQ a participé de façon plus importante au Forum organisé par la Fédération des femmes du Québec où il a été question des droits des femmes, au Forum syndical organisé par le RQIC où il était question de travail, et à celui portant sur le désengagement de l'État, organisé par Solidarité populaire Québec.

Le Forum des femmes

Le Forum des femmes a permis de constater que le quotidien des femmes se dégrade constamment. Elles sont de plus en plus victimes des coupures massives dans les services publics, forcées à un retour au travail domestique et aux responsabilités familiales (aidantes naturelles). On y a aussi constaté que la violence et la marchandisation du corps des femmes, des petites filles augmentent de façon importante et que cela ne peut qu'être lié aux possibilités

qu'offre la libéralisation. Les participantes ont également noté que les femmes s'appauvrissent et que leurs droits subissent de plus en plus de reculs. En fait, on peut affirmer sans crainte que la mondialisation est, non seulement néolibérale, elle est aussi sexiste. Ce forum s'inscrivait dans une suite logique de la Marche des femmes par sa volonté de lutter contre la mondialisation néolibérale. Les femmes ont donc réaffirmé leur volonté de poursuivre leurs revendications concernant la pauvreté et la violence.

Le Forum, le rôle des États

Au Sommet des peuples, le forum sur le rôle des États dans la redistribution des richesses, moyen de lutte à la pauvreté, traitait de trois sujets : les programmes sociaux, la fonction publique et la santé.

Tous celles et ceux qui ont eu accès aux textes de négociation parlent maintenant de libéralisation des services et de privatisation. Pourtant, nos gouvernements, tant à Québec qu'à Ottawa, affirment que le système de santé et de services sociaux n'est pas l'objet de négociation dans le cadre de la ZLEA ou dans le cadre des traités commerciaux négociés à l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Avec la discipline de l'OMC, c'est-à-dire les clauses

1- de la nation la plus favorisée; 2- de traitement national; 3- de négociation continue et 4- du mécanisme de loquet, ce n'est pas de la paranoïa que de penser que des reculs importants sont à venir dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Plusieurs exemples ont été apportés en ce sens : cliniques privées, services de réadaptation, services sociaux vendables, action communautaire autonome, médicaments. Que restera-t-il des services sociaux et de santé après la signature de la ZLEA? Bien peu de choses.

C'est pourquoi les services sociaux et de santé doivent être exclus de ces négociations à court, moyen et long terme. De plus, il faut exiger et obtenir que la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*, le *Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels*, la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* et la *Convention pour l'élimination de la discrimination raciale* aient préséance sur l'ensemble des accords commerciaux internationaux, c'est-à-dire tant la ZLEA que tous les accords commerciaux négociés derrière les portes closes de l'OMC. Le droit à la santé n'est pas négociable.

Le Forum syndical

La présidente de la Fédération, Jennie Skene, était au nombre des intervenant-e-s qui ont ouvert le Forum syndical.

C'est après avoir souligné pourquoi il fallait unir nos forces pour s'assurer d'un monde où tout ne serait pas considéré uniquement comme de la marchandise, que la présidente de la FIIQ a invité les participantes à une minute de silence en hommage et respect aux nombreuses travailleuses et nombreux travailleurs qui ont payé de leur vie le droit au travail.

À l'intérieur de ce Forum, plusieurs volets ont été abordés. On y a parlé, entre autres, des effets de l'intégration économique sur l'exercice des droits syndicaux, sur le marché du travail et sur les revendications et les stratégies. Les échanges se sont faits à partir de conférences livrées par des intervenant-e-s venu-e-s du Mexique, des États-Unis, du Brésil, du Canada, du Québec et de la France.

À l'instar d'autres militantes venues des trois Amériques, trois militantes de la FIIQ, Michèle Choquette, Denise Manzo et Suzanne Lavoie ont pu témoigner de leur expérience en tant qu'infirmières

La lecture d'une déclaration a clôturé le Forum syndical. Lue par deux jeunes militant-e-s : Patricia Lajoie, infirmière au CHUQ, pavillon St-François d'Assise et un réfugié politique du Chili. Cette déclaration a été chaudement accueillie par l'ensemble des participantes. Voici un court extrait de la Déclaration.

Des générations d'hommes et de femmes syndicalistes ont lutté pour que soient reconnus dans des textes les droits du travail. Les grandes conventions internationales reconnaissent les droits syndicaux comme des droits humains fondamentaux. La libéralisation des échanges et la globalisation des marchés doivent donc être soumises à leur respect.

Nous, des organisations syndicales des Amériques, revendiquons une intégration économique qui respecte les droits des peuples et favorise l'amélioration des conditions de vie et de travail. [...]

Pour nous, l'intégration continentale doit signifier la multiplication des échanges politiques, culturels et commerciaux entre les peuples. Mais elle ne doit pas favoriser l'hégémonie d'un pays, de ses produits et de sa culture sur tous les autres via les échanges commerciaux.

Nous voulons travailler au resserrement des liens entre les hommes et les femmes qui habitent ce continent. Nous nous inspirons pour ce faire des valeurs de partage et de justice qui ont fondé et ont nourri le mouvement syndical. [...]



Intervention de nos militantes

« Tout comme dans le sud des Amériques, les populations des régions périphériques et rurales se déplacent vers les grands centres urbains pour se trouver de l'emploi. Au Québec, ces mouvements de population sont aussi présents : au Saguenay-Lac-St-Jean, environ 40 à 45 personnes par semaine quittent la région. Parmi ces personnes, une forte population de jeunes, en âge de procréer. C'est comme ça qu'on vide une région; comme ça qu'on la désintègre.

La ZLEA, c'est évident, réduira encore plus le pouvoir des États. Le pouvoir de faire en sorte de partager les richesses, de développer les régions et de s'assurer de l'équité interrégionale. Le partage des richesses se fera de plus en plus difficilement alors que, déjà, nos gouvernements n'assument pas pleinement cette responsabilité.

Comment pourrions-nous, dans un tel contexte, défendre le droit à des services complets d'éducation et de santé dans une région qui se vide ? Est-ce là l'intention cachée de nos gouvernements ? Maintenir un certain équilibre entre les régions du Québec, ne sera sûrement pas une préoccupation des investisseurs. Leur intérêt se limitera davantage aux profits sans égard à la qualité de vie des personnes. »

Michèle Choquette
infirmière, présidente du SINEQ

« Lors des dernières négociations, le dossier des infirmières était légitime, nos demandes justes et notre contestation réelle. Le gouvernement a réglé en légiférant avec deux lois. Il ne nous a pas terrassées et ne nous terrassera pas !

La situation actuelle dans tous les types d'établissements est la suivante : pénurie, surcroît de travail, déplacement, heures supplémentaires fréquentes et parfois obligatoires, etc. Ce qui entraîne un épuisement physique et une détresse psychologique.

Les administrations locales négocient actuellement des propositions reliées à des demandes syndicales refusées à la dernière négociation et ce, au nom de l'attraction et de la rétention de la main-d'œuvre.

Des rencontres comme le Sommet des peuples nous permettent d'échanger sur les problématiques mais aussi sur des solutions. »

Denise Manzo
infirmière, présidente de l'AIM

« Depuis le début du Forum, plusieurs intervenantes ont décrit des situations vécues ici et ailleurs, situations qui ont toujours pour effet la détérioration des conditions de travail et de vie des travailleuses et des travailleurs. Nous devons donc travailler à développer des stratégies communes.

Au plan national, il faudra lutter pour la répartition équitable de la richesse, des emplois et des investissements et ce quelles que soient les régions. Renforcer nos solidarités nationales est nécessaire et ce, malgré nos différences et quelles que soient nos allégeances. Il faudra également établir avec nos partenaires internationaux des échanges sur une base continue, cibler des pistes d'actions communes et orienter nos stratégies afin de contrer les effets néfastes et pervers de la mondialisation.

En terminant, mon vœu le plus cher et je tiens à le partager avec vous, c'est qu'aujourd'hui soit le point de départ d'une grande mobilisation syndicale du Nord et du Sud qui ne s'arrêtera plus. N'est-ce pas le plus bel héritage qu'on pourrait laisser aux futures générations? »

Suzanne Lavoie
infirmière, présidente du SPIIQ

Le respect des libertés civiles : qu'en est-il ?

Étant donné l'ampleur des mesures de sécurité, mises en place par nos gouvernements en prévision du Sommet des Amériques en avril, et l'inquiétude que celles-ci soulevaient parmi des résident-e-s de Québec et les personnes désireuses d'aller manifester, la Ligue des Droits et Libertés a annoncé la mise sur pied, en février 2001, d'un comité de surveillance des libertés civiles. Ce comité était composé d'une quarantaine de personnes, parmi lesquelles des avocats, des professeurs de droit et des militants des droits humains, dont certaines avaient participé à des missions d'observation des Nations Unies au Rwanda, au Sri Lanka, au Moyen-Orient et en Amérique Latine... Mais aujourd'hui, c'était au Québec que cela se passait.

Les images présentées à la télévision, et repassées maintes et maintes fois par la suite, n'ont pas réussi à capter l'atmosphère qui régnait. La vaste majorité des manifestants aurait pu être votre sœur, père, mère, voisine ou compagnon de travail... Des milliers de gens de tout âge, aux cheveux gris, bruns ou rouge flamboyant, venus de partout, qui se promenaient paisiblement, parlant, incrédules face aux mesures déployées, voulant exprimer leurs craintes ou leur désapprobation par leur simple présence, là, sur les lieux. Entre six et dix mille policiers, armés jusqu'aux dents, munis de boucliers, casques et visières, parqués un peu partout dans la ville. Un arsenal impressionnant. Leur faisant face, à quelques endroits près du périmètre de sécurité, quelques centaines de manifestant-e-s organisé-e-s et entraîné-e-s à l'action directe. Pour les éloigner, des lancers de gaz lacrymogènes successifs et répétés (on a noté à certains moments un lancer à la minute), certains à hauteur d'homme, enveloppant des quartiers entiers d'un nuage de fumée acre; des tirs de balles de plastique, interdites par la Communauté européenne, car elles peuvent être mortelles; et des canons à eau délogeant tout ce qui se trouve sur leur passage avec leurs puissants jets.

Nous étions là, espérant que notre présence pourrait avoir un effet dissuasif sur tous ceux qui auraient pu être tentés de poser des gestes brimant les libertés civiles fondamentales. Les événements entourant le Sommet de Québec 2001 ont démontré encore une fois que la vigilance de tous et de tous les instants s'impose dans un contexte de mondialisation qui fait fi des droits humains.

Martine Éloy, conseillère
service Traduction

N.B. : Le rapport complet de la Ligue sera disponible sous peu

2^e Sommet des peuples



La marche des peuples : une participation monstre

La tenue à Québec du Sommet des Amériques, regroupant 34 des 35 chefs d'État des Amériques, était à l'agenda politique depuis au moins deux ans. Cependant, plus se rapprochait cette semaine d'avril 2001, plus les citoyennes et citoyens du Québec s'inquiétaient... et avec raison.

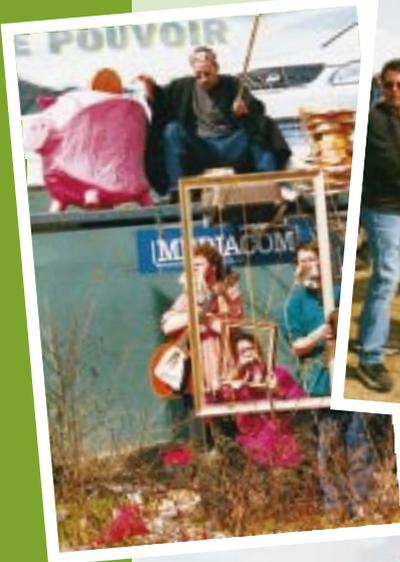
En effet, nombreux ont été les groupes qui ont questionné le caractère secret de ces accords qui visent à créer une zone de libre-échange allant de l'Alaska à la Terre de Feu. Sachant la philosophie économique prônée par les chefs d'État, les citoyennes et citoyens voulaient savoir. Savoir ce qui allait être négocié en leur nom et qui touche toutes les sphères de leurs vies, les services publics, l'environnement, etc. Au début, le gouvernement canadien répétait inlassablement qu'il travaillait pour notre bien, que ces accords sont complexes et qu'ils doivent en conséquence relever de hauts fonctionnaires.

La mobilisation pour l'accès à ces textes n'a fait que grandir.

Le discours du gouvernement s'est modulé; il veut bien les rendre disponibles mais l'accord des 33 autres États est nécessaire. La mobilisation populaire s'accroît. Quelques semaines avant le Sommet, le gouvernement argumente qu'il n'aura pas le temps de faire la traduction de ces milliers de pages. La mobilisation atteint son paroxysme par la manifestation des peuples des Amériques où plus de 60 000 citoyennes et citoyens des trois Amériques ont marché dans les rues de Québec pour dire NON à la ZLEA. NON : aux droits absolus des investisseurs; NON à la précarité, à l'exploitation, à l'exclusion; NON à la marchandisation des services de santé et des droits des femmes.

Mais pour dire OUI un autre monde est possible. OUI à des Amériques construites dans le respect absolu et permanent des droits humains; OUI à des Amériques qui éliminent les inégalités; OUI à des Amériques qui se développent dans le respect de l'environnement; OUI à un commerce équitable.

Devant la mobilisation soutenue des citoyennes et citoyens, les gouvernements ne pourront plus contourner l'opinion publique, mais il faudra rester vigilant-e-s pour s'assurer du respect de la démocratie.



Crédits de rente : gains majeurs

Grâce à son implication active au sein du comité chargé de distribuer les surplus du fonds du RCR, la FIIQ a obtenu des gains majeurs pour les infirmières qui ont contribué à un régime complémentaire de retraite (RCR) avant leur adhésion au RREGOP et dont les sommes d'argent avaient été versées à la CARRA.

Rappelons que la dernière évaluation actuarielle du fonds du RCR avait fait ressortir un surplus d'environ 135 millions de dollars. Devant ce fait, le gouvernement et les organisations syndicales avaient convenu de former un comité afin d'identifier des propositions d'utilisation de ce surplus. Ce comité était composé des représentant-e-s de la CARRA, du gouvernement, du SFPO, de la CSN, des associations de cadres et de la FIIQ.

Il était primordial pour la FIIQ de rehausser les crédits de rente des infirmières ayant participé à un RCR avant leur adhésion au RREGOP, en améliorant les bénéfices à la retraite puisque ces infirmières n'avaient droit qu'à un crédit de rente de faible valeur. Ainsi, pour les participantes au régime, actives au 31 décembre 1999, la FIIQ a favorisé la réduction de la pénalité actuarielle prévue, lorsque le crédit de rente est versé avant 65 ans, de 6 % à 4 %, la réversibilité du crédit de rente au conjoint, à raison de 50 % et, finalement, l'indexation de ces crédits du RCR selon le plein indice des prix à la consommation (IPC).

De plus, pour les personnes retraitées au 31 décembre 1999, la FIIQ a convaincu les autres membres du comité de l'importance d'accorder une indexation du crédit de rente selon le plein IPC à compter du 1^{er} janvier 2000 avec un réajustement pour l'indexation non obtenue depuis le 1^{er} janvier 1990 ou depuis la retraite, ainsi que la

réversibilité du crédit de rente au conjoint à raison de 50 %.

Voici un résumé, présenté sous forme de tableau, des améliorations aux crédits de rente, qui seront accordées rétroactivement au 1^{er} janvier 2000.

Ces nouvelles dispositions seront en vigueur à compter de l'automne 2001, avec un

effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000. Certaines infirmières, encore actives âgées de 55 ans et plus, recevront des informations de la CARRA prochainement. Les autres, incluant les infirmières retraitées, recevront l'information provenant de la CARRA à l'automne 2001.



Line Lanseigne
conseillère, secteur Sécurité sociale

Participant·es actives au RREGOP au 31 décembre 1999

Avant le 1 ^{er} janvier 2000	Au 1 ^{er} janvier 2000
INDEXATION	
Aucune indexation	Indexation selon IPC
RÉDUCTION ACTUARIELLE	
6 % par année d'anticipation si versée avant 65 ans	4 % par année d'anticipation si versée avant 60 ans ou 35 années de service
RÉVERSIBILITÉ AU CONJOINT	
La somme versée pour acquérir le crédit de rente sera remboursée au conjoint avec intérêt moins le crédit de rente déjà versé, le cas échéant	Réversibilité du crédit de rente au conjoint à 50 %
AUGMENTATION DU MONTANT DU CRÉDIT DE RENTE	
Non applicable	Augmentation du montant du crédit de rente pouvant atteindre jusqu'à 45 %, mais ne pouvant dépasser la valeur d'une année régulière RREGOP, soit 2 % par année avant 65 ans et 2 % - 0,7 % par année après 65 ans

Participant·es non actives au RREGOP au 31 décembre 1999

Avant le 1 ^{er} janvier 2000	Au 1 ^{er} janvier 2000
INDEXATION	
Aucune indexation	Indexation selon l'IPC à compter de l'année 2000 avec réajustement pour l'indexation non obtenue depuis le 1 ^{er} janvier 1990 ou depuis la date de la retraite
RÉVERSIBILITÉ AU CONJOINT	
La somme versée pour acquérir le crédit de rente sera remboursée au conjoint avec intérêt moins le crédit de rente déjà versé, le cas échéant	Réversibilité du crédit de rente au conjoint à 50 %
AUGMENTATION DU MONTANT DU CRÉDIT DE RENTE	
Non applicable	Augmentation du montant du crédit de rente pouvant atteindre jusqu'à 45 %, mais ne pouvant dépasser la valeur d'une année régulière RREGOP, soit 2 % par année avant 65 ans et 2 % - 0,7 % par année après 65 ans

L'externat en soins infirmiers... une expérience positive!

Des projets-pilotes intéressants pour la relève

C'est dans un contexte grave de pénurie d'infirmières dans le réseau de la santé, que des projets-pilotes d'externat en soins infirmiers se sont réalisés dans plusieurs établissements du Québec au cours de l'été 2000. Permettre aux étudiantes infirmières, qui ont complété avec succès leur deuxième année d'études, de travailler dans certains établissements (CH et CHSLD) du réseau, s'est avéré une excellente idée tant pour les étudiantes que pour les infirmières en place.

La clé du succès : un encadrement rigoureux

L'établissement de santé qui met en place un programme d'externat doit le faire dans le respect du décret du Code des professions qui régit ces projets-pilotes : une période d'orientation de trois semaines est obligatoire; la directrice des soins infirmiers est responsable de l'externat dans l'établissement et elle doit désigner une personne-ressource disponible pour l'externe qui, elle, demeure responsable des actes qu'elle pose. De plus, l'infirmière responsable du bénéficiaire doit pouvoir exercer une surveillance adéquate de l'externe tout en assurant les soins requis par le bénéficiaire. De toute évidence, l'étudiante externe doit s'ajouter aux infirmières déjà en place sur l'unité de soins et non remplacer une infirmière de l'équipe de base. Ainsi, des actes professionnels bien définis peuvent être accomplis par l'externe sous surveillance d'une infirmière sur place.

Une expérience positive

Au CHUQ*, parce que les conditions d'encadrement nécessaires au succès d'un tel projet ont été remplies, 40 externes, toujours en surplus à l'équipe de base, sont venues prêter main forte aux infirmières de l'établissement au cours de l'été 2000. Des infirmières monitrices, recevant la prime qui s'y rattache, ont assuré l'orientation et la supervision des étudiantes sélectionnées. C'est sans aucune hésitation que l'expérience est reprise en 2001. Autant pour les étudiantes que pour le personnel régulier du réseau, les avantages d'un tel projet s'avèrent nombreux.

Par ailleurs c'est au nombre de 90, que des étudiantes ont participé au projet d'externat qui a eu lieu à l'été 2000 au CHUSM**. Bien qu'au point de départ plusieurs infirmières voyaient dans ce projet un risque de voir leur tâche augmenter en raison des besoins reliés à la supervision à faire, l'expérience a bel et bien démontré que le jeu en valait la chandelle. Mentionnons que dans certains établissements, des employeurs ont permis à des externes de travailler sur des unités spécialisées et que l'encadrement n'a pas été possible en tout temps. Malgré cela, à la fin de l'été, la très grande majorité des infirmières faisait un bilan positif de l'expérience. En 2001, c'est 97 étudiantes qui ont été embauchées pour participer au projet d'externat en soins infirmiers.

Un projet avantageux

Le projet d'externat apporte aux infirmières de l'aide au quotidien permettant de diminuer un peu leur fardeau de tâche.



Nombreux sont les actes professionnels que l'externe peut poser sous surveillance. Des signes vitaux aux exercices respiratoires, des signes neurologiques à l'administration de plusieurs médicaments, des glycémies capillaires aux cathétérismes vésicaux et, plus encore, elle peut, au quotidien, apporter l'aide que plusieurs réclament depuis longtemps.

Tout en assurant une relève, ce projet facilite le recrutement et augmente le taux de diplomation, car les externes sont intégrées dans un milieu de travail spécifique dès la fin de leur deuxième année d'études. Ainsi, l'étudiante risque fort de revenir à ce même milieu de travail une fois son cours d'infirmière complété. En plus de mettre l'étudiante en soins infirmiers en contact avec l'environnement de travail, ce qui de toute évidence favorise son intégration, cela lui permet d'acquérir une expérience professionnelle des plus précieuses et diminue bien sûr, le risque d'abandon ou d'échec en troisième année. Au CHUQ, sur 40 étudiantes qui ont participé au projet d'externat à l'été 2000, 38 ont été embauchées à la fin de leurs études et au CHUSM sur les 90 qui avaient participé au projet, 57 sont maintenant à l'emploi du centre. Par les temps qui courent, il y a de quoi rendre jaloux plusieurs administrateurs d'établissements.

Plus de projets pour l'été 2001

À titre d'exemple, sur la Côte-Nord, tant du côté du CHR de Baie-Comeau que du côté du CHR de Sept-Îles, il y aura, à l'été 2001, une première expérience d'externat en soins infirmiers. En tout, 19 étudiantes viendront seconder les infirmières nord-côtières.

Il en va de même au Saguenay où, supportés financièrement par la Régie régionale, le Carrefour de santé de Jonquière et le Complexe hospitalier de la Sagamie ont procédé à l'embauche de 20 externes en soins infirmiers. C'est la Régie régionale qui assume le salaire des étudiantes pour les trois semaines d'orientation. De plus, la Régie paiera les 500 \$ demandés par l'OIIQ pour l'étude du dossier de chaque étudiante autorisée à participer à un projet-pilote.

Plusieurs autres projets seront ainsi mis en place dans les établissements de santé, afin de solutionner un tant soit peu le problème de pénurie d'infirmières et de surcharge de travail qui en découle. Il est important d'agir prudemment dans la réalisation de ces projets et de ne jamais placer les étudiantes et les infirmières du milieu dans des situations problématiques, voire dangereuses. Il a déjà été déterminé que des unités telles que les soins intensifs, l'urgence ou la périnatalité pour ne nommer que celles-là, ne se prêtent pas à ce genre d'exercice. Si l'on donne le support nécessaire à l'intégration des étudiantes, lesquelles sont toujours en surplus à l'équipe de base, si l'encadrement est suffisant et bien organisé, si les actes professionnels autorisés sont bien définis, il y a fort à parier que les projets-pilotes d'externat en soins infirmiers seront de plus en plus nombreux au Québec et qu'ils continueront à seconder les infirmières du réseau tout en contribuant à préparer la relève.

*Michelle Choquette
infirmière*

* Centre hospitalier universitaire de Québec

** Centre hospitalier universitaire de santé McGill

12 mai

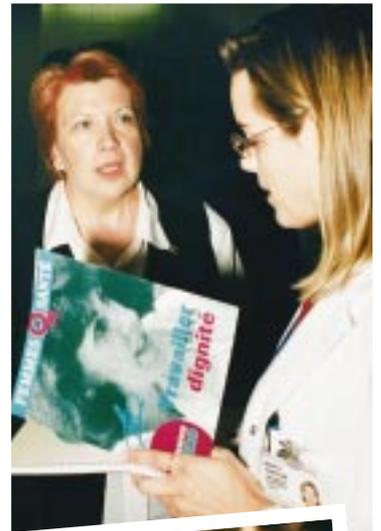
Journée internationale de l'infirmière



Solide et solidaire, voilà qui représente bien l'infirmière. Solide parce que toujours là malgré des conditions d'exercice souvent difficiles et solidaire comme le reflètent leurs luttes et les liens qu'elles ont établis avec d'autres.

Comme à chaque année, la Journée internationale des infirmières a été l'occasion de festivités pour souligner la fierté d'être infirmière et de pratiquer cette profession pour le bien-être de la population. Plusieurs syndicats ont profité des quelques jours entourant cet événement pour organiser différentes activités : dîner-conférence, ateliers de discussion, rencontres qui ont permis aux infirmières de jeter un regard sur leur quotidien et de réfléchir sur les défis actuels de la profession. Les membres de l'Exécutif de la FIIQ étaient présentes à plusieurs activités organisées par les équipes locales. Brochures, affiches, cartes postales, signets ont été distribués aux infirmières.

Cette année, les activités entourant la Journée internationale de l'infirmière se sont déroulées à quelques semaines du 6^e congrès de la FIIQ. Le congrès de juin prochain sera un moment privilégié pour les infirmières de la FIIQ de se questionner et de se positionner sur les meilleures façons d'améliorer collectivement le quotidien des infirmières et de planifier l'avenir de l'organisation qu'elles se sont donnée pour faire face aux nombreux défis auxquels elles sont confrontées aujourd'hui et seront confrontées demain.



Hôpital Maisonneuve-Rosemont



Hôpital Montréal pour enfants

Démarche d'évaluation des emplois : la cadence s'accélère

C'est pour permettre l'accélération du rythme des travaux d'évaluation des emplois et faciliter la coordination des travaux menés par les différents syndicats que la FIIQ a donné son aval à la création d'une table intersyndicale sur le sujet. Ainsi, en plus de celles de la FIIQ, des représentant-e-s de la CSN, de la FTQ, de la CSQ et du SFPQ y participent.

Le 9 avril, le Conseil du trésor déposait à l'Intersyndicale une nouvelle proposition comportant des modifications concernant le plan d'évaluation des emplois utilisé antérieurement dans les secteurs public et parapublic. Certaines des modifications proposées répondent en partie aux demandes de la FIIQ visant à faire disparaître les biais sexistes du plan d'évaluation. Ces modifications prennent aussi en compte certaines recommandations émanant de la Commission des droits de la personne qui proposaient des ajustements afin de tenir compte des caractéristiques des emplois à prédominance féminine.

Dans l'objectif de se conformer à la récente décision de la Commission de l'équité salariale, le Conseil du trésor a aussi déposé un document de travail faisant état de sa position en regard du mode d'estimation des écarts salariaux. Celui-ci servira d'abord à évaluer et par la suite à corriger les écarts salariaux entre les catégories d'emplois à prédominance féminine et les catégories d'emplois à prédominance masculine.

Pour mener à bien l'ensemble de ces travaux, l'Intersyndicale a convenu, avec les représentant-e-s du Conseil du trésor, de la mise sur pied de deux comités, l'un sur le plan d'évaluation et l'autre sur le mode d'estimation des écarts salariaux. Un calendrier de rencontres a également été déterminé par les parties.

Il s'agit là de travaux d'une importance cruciale. Pour la Fédération, toutes les énergies seront investies afin que les caractéristiques du travail des infirmières et des femmes en général soient prises en compte et évaluées à leur juste valeur dans le cadre de cet exercice.

*Sophie Fontaine, conseillère
secteur Négociation*

LIBRE



D'ÉCONOMISER

en assurant deux véhicules et plus

Si vous avez deux véhicules de tourisme et plus, regroupez-les sur un seul contrat d'assurance automobile et économisez !

- **Jusqu'à 15 % de rabais sur la prime de chaque véhicule.**
- **50 % de rabais sur l'option Sans Tracas, si vous ajoutez cette garantie complémentaire à deux de vos véhicules.**

Économisez davantage en assurant aussi votre habitation avec La Sécurité et obtenez l'option *Sans Tracas* sans frais*.

La liberté... à un prix moindre !

* Certaines conditions s'appliquent.

La Sécurité, l'assureur recommandé par



Fédération internationale des infirmières et infirmiers



**La Sécurité,
assurances générales**

PREMIER EN ASSURANCE DE GROUPE

Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806
Sans frais : 1 800 363-6344 • www.lasecurite.com

Des nouvelles des infirmières des autres provinces

Partout au pays, la pénurie d'infirmières est une réalité incontournable et rend très difficiles les conditions d'exercice de la profession infirmière. C'est dans ce contexte que les infirmières de l'Alberta ont signé récemment une convention collective qui font d'elles les infirmières les mieux payées au Canada et que les infirmières de l'Ontario ainsi que de la Colombie-Britannique font des moyens de pression pour obtenir un nouveau contrat de travail. Les infirmières revendiquent toutes des conditions pour retenir les infirmières dans la profession et en attirer de nouvelles.

En Alberta : des gains substantiels

La nouvelle convention collective des infirmières de cette province apporte des améliorations à plusieurs égards : avantages sociaux, conditions de travail, perfectionnement et salaires. En effet, les infirmières recevront en avril 2002 entre 17 % et 20 % d'augmentation dépendamment de leur classement dans l'échelle salariale. Des sommes ont été également allouées pour réduire le nombre de postes à temps partiel, pour augmenter les primes de soir et de nuit et pour augmenter le nombre de journées de perfectionnement pour chaque infirmière. De plus, une politique de tolérance zéro pour contrer le harcèlement et la violence au travail a été obtenue.

En Colombie-Britannique et en Ontario : maintien de la pression

En Ontario, pour la première fois de leur histoire, des milliers d'infirmières ont décidé de participer ensemble à des moyens d'action tels que : le refus volontaire d'effectuer des heures supplémentaires et la prise de temps rigoureuse des pauses et des repas. Les infirmières de l'Ontario ont profité de la Semaine de l'infirmière, soit du 7 au 13 mai, pour lancer une importante campagne de sensibilisation auprès de la population ontarienne afin

d'obtenir des appuis à leurs revendications.

Quant aux infirmières de la Colombie-Britannique, elles ont décidé, elles aussi, de refuser d'effectuer des heures supplémentaires ou d'effectuer toute tâche qui ne relève pas de l'infirmière. Elles ont également orchestré une large campagne d'information pendant la tenue des élections provinciales. Les infirmières de cette province seront appelées à se prononcer sur les dernières offres patronales le 5 juin prochain. La direction syndicale a recommandé aux infirmières de rejeter massivement cette dernière proposition patronale.

Les infirmières de l'Ontario comme celles de la Colombie-Britannique sont excédées par des conditions de travail qui les empêchent d'offrir la qualité de soins que les patient-e-s sont en droit de recevoir. Elles veulent un règlement qui permettra d'attirer de nouvelles infirmières à la profession, de ramener celles qui ont quitté et de retenir celles épuisées par leur charge de travail.

*Micheline Poulin
conseillère, service
Communication-Information*



FIIO
Une
démarche
exploratoire
d'affiliation :
POURQUOI?



Les membres du Comité exécutif de la FIIO sont actuellement en tournée dans les assemblées générales locales afin de présenter les pourquoi d'une démarche exploratoire d'affiliation. Ces rencontres permettent aux infirmières d'échanger sur cet important sujet. Après 13 ans d'existence, il est normal d'analyser les actions passées et d'envisager l'avenir. Il est normal de se questionner sur les avenues qui s'offrent à la FIIO pour mieux défendre les intérêts des infirmières.

En démocratie syndicale, il est de la responsabilité des leaders syndicales de proposer, mais ce sont les membres ou leurs représentantes, les déléguées, qui décident. Pour bien jouer son rôle, en tant que membre, il est donc important de prendre le temps de comprendre, d'analyser et de réfléchir afin que chacune puisse prendre une décision éclairée.

Les membres de l'Exécutif comptent sur la participation de plusieurs infirmières à ces assemblées pour, d'une part, permettre aux infirmières de saisir les enjeux de cette démarche et, d'autre part, recueillir leurs commentaires et leurs réflexions à cet égard.

La plupart des assemblées générales d'information se tiennent depuis le 14 mai et se poursuivent jusqu'au 1^{er} juin 2001 et un document a été produit par la Fédération pour informer le plus grand nombre d'infirmières possible.

Si vous ne l'avez pas eu, rendez-vous au local syndical des exemplaires sont disponibles ou encore visitez le site internet, vous pourrez télécharger cette brochure : www.fiiq.qc.ca



FÉDÉRATION DES INFIRMIÈRES
ET INFIRMIERS DU QUÉBEC

POSTE-PUBLICATION

Convention 1466445



solide et solidaire

**6^e congrès de la Fédération
les 12, 13, 14 juin
et 26, 27, 28 septembre
prochains**



Siège social

2050, de Bleury, 4^e étage, Montréal (Québec) H3A 2J5
(514) 987-1141 Téléc. (514) 987-7273
Adresse internet : www.fiiq.qc.ca

▼ **ADRESSE DE RETOUR**

Bureau de Québec

1260, bd Lebourgneuf, # 300, Québec (Québec) G2K 2G2
(418) 626-2226 Téléc. (418) 626-2111
Adresse internet : www.fiiq.qc.ca